

Réunion du Conseil Municipal du 20 octobre 2016

Le vingt du mois d'octobre deux mil seize à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : Christophe GUILLARME, maire, Michel GRAND, Bernard NAULIN, Nathalie BLANCHARD adjoints, Jean-Jacques COGNARD, Fabienne ETAIX, Véronique PONTON, Fabien MARTINON, Dominique DUBOIS

Absents excusés : Mireille PALMIER donne pouvoir à Nathalie BLANCHARD, Joëlle BAYARD, Edouard PONCET, Maurice ROCLE, Mireille LAURENDON, Pierre DENIS

Secrétaire de séance : Véronique PONTON

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

LEGS LAFFAY – Délibération 1610001

Rappel : Monsieur Jean-Baptiste LAFFAY, par testament remis à l'étude de Maître JOUVE, notaire à Feurs, le 25 février 1958, a créé pour la commune de Civens, deux prix de vertu.

La somme revenant à la commune cette année et à partager s'élève à 4390.50 €.

Après propositions du CCAS et du Conseil Municipal, le conseil, par vote à bulletin secret, désigne les personnes suivantes en tant que bénéficiaires du legs sur les revenus 2015 :

- La moitié à la CUMA de la Côte
 - La moitié à partager entre 3 personnes

CONTRAT AIDE (CUI-CAE) – Délibération 1610002

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de faire la demande de renouvellement pour un an du contrat de Patrick FOUILLAT qui se termine le 3 janvier 2017.

Si ce renouvellement n'est pas validé par Cap emploi, il propose de recruter une autre personne en contrat aidé (CUI ou CAE) pour une période de 6, 12 ou 24 mois renouvelables.

Le conseil municipal valide à l'unanimité.

RECRUTEMENT AGENTS RECENSEURS – Délibération 1610003

Les opérations du recensement de la population auront lieu du 19 janvier au 18 février 2017 et leur organisation relève de la responsabilité du maire.

L'INSEE accorde une aide financière qui sera utilisée pour rémunérer les personnels affectés au recensement des logements et habitants.

Il convient de procéder au recrutement de 2 agents recenseurs.0 Monsieur le Maire propose de recruter Messieurs Pierre COLAS et Daniel TISSOT. Il précise que les sommes nécessaires à l'organisation du recensement seront inscrites au budget 2017.

Le conseil, à l'unanimité, accepte ces recrutements.

FONDS DE CONCOURS – VERSEMENT DU SOLDE 2016 – Délibération 1610004

Monsieur le Maire rappelle que la commune doit justifier les dépenses réalisées en 2016 pour obtenir le versement des fonds de concours. Le montant pour 2016 est de 82 813 €. Un acompte de 41 400 € a été versé en avril.

Les dépenses réalisées sont :

Fonctionnement : 49 853.75 €

Investissement : 67 889 €

À l'unanimité, le conseil approuve le versement du solde de 41 413 € et valide les dépenses présentées.

MODIFICATION STATUTS CCFF – Compétence SPANC Délibération 1610005

La CCFF a inscrit la compétence « protection et mise en valeur de l'assainissement » comprenant « le suivi des systèmes privés d'assainissement non collectif – SPANC » comme optionnelle dans ses statuts. Ceci obligerait le futur EPCI à se doter de la compétence assainissement (collectif et non collectif) au 1^{er} janvier 2017, ce qui n'est pas son souhait.

Aussi, par délibération du 28 septembre 2016, la CCFF a décidé le reclassement de la compétence SPANC en compétence facultative. Les communes membres doivent également délibérer.

Monsieur le Maire propose de donner un avis favorable pour la modification suivante des statuts de la CCFF : « La compétence SPANC est reclassée en compétence facultative ».

Le conseil valide à l'unanimité cette modification.

RAPPORT D'ACTIVITE COMMUNAUTE DE COMMUNES – Délibération 1610006

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2015 de la CCFF. D'après le code général des collectivités territoriales, ce rapport, une fois élaboré doit être transmis pour avis à chacun des conseils communaux des communes membres.

À l'unanimité, le conseil approuve ce rapport.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Intercommunalité :** Michel GRAND fait un point sur le travail du comité de pilotage et des commissions
- **Logiciel cantine et garderie :** projet d'achat d'un logiciel à la place des tickets. Les parents pourront faire les inscriptions en ligne et les règlements se feront par prélèvement.
- **Presbytère :** les travaux sont terminés, location à partir du 15 octobre.
- **Accessibilité :** état des lieux fait par SOCOTEC pour l'église, les toilettes et la salle des fêtes. A réception du rapport on pourra demander des devis.
- **Réunion en préfecture concernant le terrorisme :** Monsieur le Maire rappelle que chacun doit être vigilant par rapport à son environnement. Le préfet a rappelé les obligations des maires lors des rassemblements de population pour tous types de manifestations.
- **Cantine :** On a atteint le seuil de 60 repas. Voir si l'on fait le choix de 2 services dans ce cas. Un retour a été fait par Jennifer (remplaçante de Dominique) sur la qualité très correcte des repas livrés par Coralys.
- **Voirie :** Bernard Naulin informe que les différents panneaux (voisins vigilants, attention aux enfants et village fleuri) ont été installés.
Une étude est en cours concernant le ralentisseur route de Pouilly. Le département pourrait refaire le tapis de la RD10, si c'est le cas on envisagera la réfection des trottoirs, mais le projet sera reporté en 2017.
- **Zone des Places :** il convient de définir des noms de rues. Les premières propositions sont rue de l'artisanat et rue de l'industrie. Réfléchir à d'autres propositions.
- **Don du sang :** l'EFS va virer à la commune 457.58 € pour la collation offerte par Intermarché. Cette somme sera reversée à l'association « un souffle pour Lucas » sous forme de subvention.
- **Cheminement piéton Intermarché :** Monsieur Duris gère le dossier. Il est en attente de devis.
- Monsieur le Maire rappelle **des règles de voirie** suite à diverses demandes : les chemins ruraux ne seront pas goudronnés, aucune entrée privée ne sera goudronnée mais chaque particulier ou entreprise pourra aménager son entrée après avoir fait une demande de voirie en mairie.

TOUR DE TABLE :

- Ambroisie : Monsieur le Maire demande à Dominique Dubois pour l'été prochain de s'occuper d'un groupe de scouts pour faire un désherbage.
- Eclairage public : demande d'intervention de Citéos
- Michel Grand parle du tri sélectif
- CMJ : élections des nouveaux membres le 5 novembre + remise des diplômes aux jeunes sortants.
- Commémoration du 11 novembre : le 13 à 10h
- Fleurissement Montagnes du Matin : Nathalie Blanchard donne la liste des particuliers primés. La commune est en 1^{ère} place avec Balbigny (communes de + de 1000 habitants). Remise des prix le 29 octobre à Balbigny
- Réunion des classards le 4 novembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

Prochain conseil le 24 novembre 2016